



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 mai 2014**

Délibération n° 2014-0029

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration et assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : mercredi 7 mai 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : vendredi 16 mai 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mmes Le Franc, Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Crimier (pouvoir à Mme Millet), Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Burillon (pouvoir à M. Brumm), MM. Calvel (pouvoir à M. Rousseau), Coulon (pouvoir à Mme Brugnera), Fenech (pouvoir à M. Cohen), Forissier (pouvoir à Mme Beautemps), Mme Frier (pouvoir à Mme Glatard), MM. Geourjon (pouvoir à M. Broliquier), Hamelin (pouvoir à M. Petit), Havard (pouvoir à M. Blache), Kepenekian (pouvoir à M. Philip), Lebuhotel (pouvoir à M. Le Faou), Mmes Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Millet (pouvoir à Mme Burricand), Odo (pouvoir à M. Moroge), Pillon (pouvoir à M. Bousson), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sécheresse (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Servien (pouvoir à M. Vaganay), M. Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Cachard, Mme Sarselli.

Conseil de communauté du 15 mai 2014**Délibération n° 2014-0029**

commission principale :

objet : **Conseil d'administration et assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Désignation de représentants du Conseil**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mai 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Éléments introductifs et de contexte, raison sociale de l'instance

L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise créée en 1979 est une association régie par la loi de 1901. Elle a pour objet, conformément à l'article L 121-3 du code de l'urbanisme, de participer à la réalisation et au suivi d'études permettant la définition, la coordination, la faisabilité et la gestion des projets de développement urbain, économique, social et culturel, prenant en compte l'environnement dans une perspective de développement durable.

Elle a, en outre, la possibilité d'intervenir dans tous les domaines relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, suivant les directives qui lui sont données par son conseil d'administration.

Modalités de représentation

La Communauté urbaine de Lyon est, aux côtés de l'Etat et du Département du Rhône, membre fondateur de cette association. L'association comprend en outre 34 autres membres adhérents.

Son conseil d'administration est composé de 22 membres dont 6 représentent la Communauté urbaine.

L'assemblée générale est composée de 24 représentants dont 20 appartiennent à la Communauté urbaine. Concernant l'assemblée générale, il incombe à chaque membre de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise de désigner des titulaires ainsi que des suppléants.

Il convient donc :

- d'une part, de désigner les 20 représentants titulaires ainsi que les 20 représentants suppléants qui seront amenés à siéger au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le compte de la Communauté urbaine,

- d'autre part, de désigner les 6 représentants de la Communauté urbaine qui siègeront au sein du conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

1° - Désigne monsieur Michel Le Faou, mesdames Brigitte Jannot, Sandrine Runel, monsieur Stéphane Guillard, madame Laurence Fautra, messieurs Alexandre Vincendet, Christophe Girard, madame Valérie Glatard, messieurs Joël Piegay, Thierry Pouzol, Denis Bousson, mesdames Yolande Peytavin, Laurence Croizier, monsieur Bruno Charles, mesdames Virginie Varenne, Fouziya Bouzerda, monsieur Gilbert-Luc Devinaz, madame Martine David, monsieur Gérard Claisse, madame Catherine Panassier en tant que représentants titulaires et madame Annie Guillemot, monsieur Jean-Michel Longueval, mesdames Anne Brugnera, Claude Reynard, messieurs Jean-Wilfried Martin, Gaël Petit, madame Dominique Nachury, monsieur Bernard Moreton, mesdames Virginie Poulin, Nathalie Frier, messieurs Pierre Curtelin, Hector Bravo, Bernard Gillet, mesdames Corinne lehl, Béatrice Gailliout, messieurs Jean-Luc Da Passano, Loïc Chabrier, Marc Cachard, Rolland Jacquet, madame Nathalie Perrin-Gilbert en tant que représentants suppléants de la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

2° - Désigne messieurs Michel Le Faou, Martial Passi, Marc Grivel, madame Brigitte Jannot, messieurs Richard Llung, Xavier Odo en tant que représentants de la Communauté urbaine, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 mai 2014.